

# MARCHE AUX PUCES DU 14 JUILLET

## NON RIVERAINS

A l'occasion de la Fête Nationale, le marché aux puces se tiendra cette année dans les rues d'Hurlupin et du Vieil Dieu, l'avenue des sports, la rue de Linselles de 9h à 17h. Cette année, l'organisation de cette manifestation a été confiée à l'association « Mon Quartier », au prix de 4€ pour un emplacement de 4m linéaire.

### Modalités d'inscription :

- **remplir le bulletin au dos du présent document et vous présenter à l'une des permanences qui se tiendront à l'Espace Christian Meaux, Complexe Pierre de Coubertin - rue du Vieil Dieu à Comines (Renseignements : 07 45 73 35 46)**
  - samedi 04 juin de 10h à 17h
  - dimanche 05 juin de 10h à 16h

Une permanence complémentaire pourrait se tenir ultérieurement (**sous réserve de places disponibles**).

La réservation d'un emplacement est nominative (un ou plusieurs emplacement(s) par personne majeure présentant une pièce d'identité)

### **ATTENTION :**

- > **AUCUNE RESERVATION NE SERA ENREGISTREE SANS PRESENTATION D'UNE PIECE D'IDENTITE D'UNE PERSONNE MAJEURE.**
- > **AUCUN EMPLACEMENT NE SERA ATTRIBUE LE JOUR DE LA MANIFESTATION.**
- > **AUCUNE RESERVATION NE SERA PRISE PAR TELEPHONE OU PAR COURRIER.**

*\* Pour les personnes ne pouvant se déplacer : remettre la pièce d'identité ou sa copie, ainsi que le bulletin d'inscription à la personne vous représentant le jour des inscriptions.*

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom et prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse : .....

Titulaire de la pièce d'identité n°: .....

Délivrée le ..... par.....

*Ne pas remplir*

Rue : ..... N° d'emplacement : .....

Vous avez obtenu l'autorisation de participer à une vente au déballage dans le cadre des festivités de la Fête Nationale. La vente au déballage est réservée aux particuliers et commerçants cominois.

- *Je reconnais avoir reçu lors de mon inscription une copie du règlement intérieur*
  - **POUR LES PARTICULIERS :**  
*Je déclare sur l'honneur*
    - *ne pas être commerçant*
    - *ne vendre que des objets usagers et personnels (art. 310-2 du code du commerce)*
    - *ne pas avoir participé à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (art. R312-9 du code pénal)*
  - **POUR LES COMMERCANTS COMINOIS :**
    - *N° de carte de commerçant : .....*
    - *Nature des marchandises vendues : .....*

**NB : Aucun remboursement du coût de la réservation ne sera effectué sauf en cas d'annulation de la manifestation par les organisateurs.**

Fait à COMINES, le

SIGNATURE :

Conformément à la loi informatique et libertés et au règlement général à la protection des données RGPD, les données personnelles ne sont collectées que pour la participation à ce vide-grenier du 14 juillet 2021. Ces informations ne seront conservées que pour une durée d'un an.

## VENTE AU DEBALLAGE DU 14 JUILLET 2022

### NON RIVERAINS - ACCUSE DE RECEPTION

L'Association « Mon Quartier » atteste avoir reçu le paiement de 4€ pour un emplacement de 4m linéaire :

N : ..... Rue : .....

Nom et prénom : .....